

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VALCOURT

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2024**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE LUNDI 21 OCTOBRE 2024 À 19H00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1  
Vicky Bombardier, siège no 2  
Daniel Lacroix, siège no 3  
Dany Boyer, siège, no 4  
Julien Bussièrès, siège no 6

Les conseillers et les conseillères absent(e)s :

Dany St-Amant, siège no 5

Sont également présentes : Me Karine Boucher, directrice générale  
Me Julie Waite, greffière

### **CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

#### **Certificat de la greffière**

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie par la présente avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du Conseil municipal le 17 octobre 2024, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la Loi.

\_\_\_\_\_  
Me Julie Waite, greffière

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

La régularité de l'avis de convocation de la séance ayant été constatée, monsieur le maire Pierre Tétrault déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

### **ORDRE DU JOUR**

1. **CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **PARTICIPATION DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL – FORMATION – FLEURONS DU QUÉBEC**
5. **PARTICIPATION DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL – INVITATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE DE LA RÉGION DE VALCOURT**
6. **DESJARDINS (EMPLOYEUR D) – INTÉGRATION D'UN MODULE À LA SOLUTION DE PAIE DE LA VILLE ET FORMATION**
7. **COLLECTE ANNUELLE DE LA MAISON DE LA FAMILLE LES ARBRISSEAUX – TERRITOIRE DE LA VILLE DE VALCOURT**
8. **EMBAUCHE – POSTE DE JOURNALIER – OPÉRATEUR**

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**  
**10. LEVEE DE LA SÉANCE**

**323-24-10-21**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE

**324-24-10-21**

**PARTICIPATION DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL – FORMATION – FLEURONS DU QUÉBEC**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise mesdames les conseillères Vicky Bombardier et Marie-Claire Tétrault à participer aux formations virtuelles offertes par les Fleurons du Québec, les 28 octobre et 4 novembre 2024 et portant sur la création d'un verger urbain;

QUE les frais de formations de 100 \$, plus les taxes applicables soient payés par la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

**325-24-10-21**

**PARTICIPATION DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL – INVITATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE DE LA RÉGION DE VALCOURT**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur le maire Pierre Tétrault et monsieur le conseiller Daniel Lacroix à participer à la soirée honorifique de la Chambre de commerce et Industrie de la région de Valcourt qui se tiendra le 24 octobre 2024 à la salle communautaire de Maricourt;

QUE le coût de 30 \$, par participation, plus les taxes applicables, ainsi que tous les autres frais inhérents soient payés par la Ville, sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

**326-24-10-21**

**DESJARDINS (EMPLOYEUR D) – INTÉGRATION D'UN MODULE À LA SOLUTION DE PAIE DE LA VILLE ET FORMATION**

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt souhaite ajouter un module au traitement de la paie, soit celui des Feuilles de temps;

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le trésorier à adhérer au nom de la Ville, au module Feuilles de temps du fournisseur Employeur D, selon les coûts qui suivent, à savoir :

Description des frais de gestion de temps	Montant	2024	2025
Frais Implantation (une seule fois)	167,50 \$	167,50 \$	-
Frais d'implantation par employé (une seule fois)	1,67 \$	98,53 \$	-
Utilisation périodique par employé et paie	0,64\$	57,60 \$	474,88 \$
Accès au moins un module par paie par entreprise	5,30 \$	63,60 \$	275,60 \$
<b>Total de frais annuel</b>		<b>219,73 \$</b>	<b>750,48 \$</b>
Total de frais mensuel			62,54 \$
Frais mensuels pour les mois (8) où travaille le personnel permanent			43,77 \$
Frais mensuels pour les mois (3 à 4) où travaillent le personnel permanent et saisonnier			103,37 \$

QUE le maire, ou en son absence, le maire suppléant et le trésorier soient et sont autorisés à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

**327-24-10-21**

### **COLLECTE ANNUELLE DE LA MAISON DE LA FAMILLE LES ARBRISSEUX - TERRITOIRE DE LA VILLE DE VALCOURT**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte la campagne de financement *Illumine nos familles pour 2\$* sur son territoire, sous forme de collecte de fonds à l'angle de l'avenue du Parc et du boulevard des Cyprès. La collecte aura lieu en après-midi le 8 novembre 2024, de 13h à 16h environ.

ADOPTÉE

**328-24-10-21**

### **EMBAUCHE – POSTE DE JOURNALIER - OPÉRATEUR**

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines de la Ville de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE le Conseil municipal accepte l'embauche de monsieur Patrick Fontaine au poste de journalier-opérateur au Service des travaux publics de la Ville de Valcourt;

QUE la prise de références et les vérifications des antécédents judiciaires soient effectuées à la satisfaction de la Ville;

QUE l'entrée en poste de monsieur Fontaine soit fixée au 28 octobre 2024 et celui-ci sera soumis à une période de probation de 6 mois;

QUE les conditions de travail de monsieur Fontaine soient celles consignées à l'entente d'embauche et qu'il bénéficie de tous les avantages reliés à sa fonction, selon les modalités et termes prévus au Manuel de l'employé de la Ville de Valcourt qui lui sont applicables, le cas échéant;

QUE madame Karine Boucher, directrice générale, soit par la présente autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, l'entente d'embauche;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-320-00-141 : Voirie - Salaire régulier.

ADOPTÉE

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

**329-24-10-21**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 19h09.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Pierre Tétrault, Maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Julie Waite, Greffière